RÉDACTEUR EN CHEF, A. Manduit.

JOURNAL POLITIQUE, INDUSTRIEL, SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE.

ABONNEMENTS:

Un an, 10 fr.— Six mois 5 fr. 50 c. Les abonnements datent du 1er de chaque mois, et sont payables d'aPARAISSANT TOUS LES DIMANCHES.

Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus.



ET ABONNEMENTS: rpasse de la Sousès les Promenades.

RTIONS: la ligne, 25 c. la ligne, 15 c. cas où l'annonce où rétée plusie rs fois.

A NOS LECTEURS

Le Courrier de Roanne fait son apparition au moment même où la période électorale vient de s'ouvrir; il ne faut pas en conclure que ce journal ait été fondé dans le but unique et exclusif de soutenir la candidature de M. Jules Favre.

Certes, nous soutiendrons cette candidature de toute notre force et de toute notre énergie, nous rappelant que l'illustre orateur tint des électeurs Roannais son premier mandat de député, estimant que ce serait un honneur pour nous, s'il nous représentait une seconde fois. Mais nous avons des vizées plus hautes. En

fondant notre journal, nous avons voulu donner à la démocratie roannaise un organe qui, rédigé avec indépendance et conviction, fut accessible à tous et s'occupat des intérêts de tous, qui servit de point de ralliement, de drapeau, dans la lutte contre l'ignorance et l'arbitraire, qui eut pour mission incessante de répandre l'instruction dans les campagnes, d'apprendre aux citoyens leurs droits et leurs devoirs, de signaler les abus, de soutenir les faibles, de façonner peu à peu le pays aux grandes idées de vérité et de justice.

La tâche serait rude, si le Courrier de Roanne était l'œuvre d'un seul, mais il est l'œuvre de plusieurs. Vingt fondateurs, tous honorablement connus dans la ville, se sont unis pour une action commune et avec le désintéressement le plus 'complet, prêts à faire tous les sacrifices de temps et d'argent nécessaires. Ils n'ont qu'une ambition, celle d'ètre utiles; ils n'attendent qu'ne récompense : la satisfaction du devoir accompli.

Et à ce sujet qu'il me soit permis, à moi nouveau venu dans le pays, de les remercier publiquement de m'avoir associé à leurs travaux. Je serai fier de combattre à leurs côtés pour la cause sacrée de la liberté et du droit.

D'ailleurs tout fait prévoir que l'entreprise commencée ne sera pas stérile. Les sympathies se groupent; les adhésions arrivent en foule: il y a dans l'air je ne sais quel souffie généreux de bon augure.

C'est l'aube du jour prochain, c'est le réveil.

A. MAUDUIT.

Les listes d'abonnements n'étant pas toutes rentrées, nous prévenons ceux de nos abonnés, qui n'auraient pas recu l' premier numéro, que nous leur ferons parvenir e journal, aussitöt que leurs noms nous seront confus.

FEUILLETON DU COURRIER DE ROANNE.

LE MALHEIR DU PAYSAN

Il s'appelait Luc Fauran et habitait dans les Basses-Alpes une caute entourée d'un lopin de terre, à quelques kimètres de Manosque. Sans souci de Malthus e des économistes, le vieux Tauran et sa femme gaient, toute leurvie, travaillé comme des chevaux t s'étaient délassés, comme se délassent les pauves, en faisant beaucoup d'enfants. Six garçons etdeux filles avaient là droit à

L'age et les infirntés avaient donné leurs invalides au père et à lamère Tauran. Sans le travail d'hercule de Luc, lîne de la couvee, la pauvre maison se serait coucée plus d'une fois sans souper.

Mais Luc était là. À mesure que lespetits grandissaient, la tache devenait moins durcL'un devenait valet de ferme, l'autre palefrenier a château. Le troisième s'engageait comme sold et les deux derniers comme marins. Les filles quétaient jolies avaient trouvé des maris. Leurs baix yeux leur avaient servi de

A leur départ, la prase d'adieu de chacun des enfants à Luc fut dui-ci : — La maison et le champ t'appartiennt. Garde les vieux, qu'ils n'aillent pas à l'aume.

Luc accepta le leget la charge comme il avait accepté un travail rcé de quinze ans pour la communauté sans lurciller. C'était un homme simple d'esprit et de eur, courageux et droit, fort et patient comme sesœufs. On estimait Luc Tauran dans la campagn de Manosque, et l'on disait de lui que c'était un ave homme.

LETTRE DE M, JULES FAVRE.

M. Jules Favre nous adresse une nouvelle lettre, d'une magnifique éloquence, et qui réduit à néant certaines insinuations de nos adversaires.

En effet, on se plaît à répandre le bruit à travers la campagne, que, s'il est élu dans plusieurs cir-conscriptions à la fois, l'illustre orateur n'acceptera pas le mandat que les électeurs roannais veulent lui confier, et optera soit pour Lyon, soit pour

La lettre ci-dessous fait justice de ces manœu-vres. M. Jules Favre y affirme hautement les liens qui le rattachent à la démocratie roannaise; il veut resserrer ces liens encore davantage.

Nos adversaires en seront pour leurs misérables inventions. Disons du reste que la candidature indépendante gagne tous les jours du terrain. Ouvriers, paysans s'y rallient avec empressement. Son succès est maintenant assuré.

Comment admettre que notre pays, si intelligent et si libéral, ne s'associerait pas au vaste mouvement démocratique qui soulève en ce moment la France entière et l'emporte en avant? — A. MAUDUIT.

Paris, 7 mai 1869.

Mes chers concitoyens,

En acceptant la candidature que vous me faites l'honneur de m'offrir, je sens vivement les obligations que votre confiance m'impose. Celles de la gratitude sont douces et faciles, et naturellement aidées par le souvenir d'un passé déjà loin, mais que rien ne peut effacer de mon cœur. C'est le département de la Loire qui m'a envoyé à l'assemblée constituante de 1848; et lors qu'aujourd'hui vous voulez bien réclamer mon concours, je me fais cette illusion que vous vous souvenez comme moi des liens civiques qui nous ont alors rapprochés. Mais vis-à-vis de vous, ce sentiment de la reconnaissance ne suffit pas: ce que vous ètes en droit d'attendre de votre candidat, c'est un engagement formel de servir résolument la cause de la liberté, et de ne servir qu'elle. Chacun, il est vrai, se vante d'être son champion, et son nom sacré se trouve sur toutes les lèvres. Ce n'est point assez de le prononcer, il faut l'appliquer, sans retard, comme sans réserve. Il y va du salut de la France. Elle a fait l'expérience des transactions par lesquelles on affiche ces principes pour les violer plus sûrement. Elle veut de la fiction passer à la vérité. Elle veut être maîtresse de ses destinées, se gouverner ellemême pour rompre à jamais avec la politique ambigue qui n'est ni la paix, ni la guerre, et qui semant partout la défiance, épuise le pays en sacrifices stériles. Elle veut l'abrogation de la loi qui enlève pendant neuf ans la fleur de la population, à la charrue, à l'atelier, à l'étude. Elle veut en finir avec les folles dépenses, les

Il avait pourtant un défaut, défaut commun, du

reste, à tous les paysans, sevrés si longtemps de la possession du sol. Luc aimait la terre. Il l'aimait

avec passion, comme une belle fille que l'on désire,

pour la posséder. Un lever ou un coucher de soleil

le laissait aussi froid que ses bœufs; mais un

Ses compagnons le surprenaient souvent, en plein

travail, penché immobile sur sa bêche, la narine dilatée, l'œil vague : — Voilà maître Tauran qui sent la terre, disaient-ils entre eux, en riant. De

vrai il ne se trompaient guère. Luc l'aspirait par

accueilli la donation, dùment légalisée, de la mai-

sonnette et du champ, faite par ses parents avec

l'autorisation de ses frères et sœurs, Luc fut bien heureux. Ce jour-là fut pour lui un des grands

Enfin, il avait de la terre! de la terre à lui! de

la bonne terre du bon Dieu qu'il pouvait fumer et

piocher à son aise, tourner et retourner à sa guise, fouiller et refouiller à son gré.

Les grandes joies sont de courte durée. Luc,

parcourant un beau matin son domaine, jeta un

coup d'œil de convoitise sur un coin de pré qu'il

savait être à vendre. Le coin de pré allait à son

champ comme une bague au doigt; en l'arrondis-

Que ne ferait-on pas pour carrer un champ? Sobre comme un chameau, d'une économie qui

eût pu, en bon français, s'appeler de l'avarice,

Luc, tout en mangeant et en faisant manger des croûtes de pain à la famille, avait pu, en quinze

ans, empier cent pièces de cinq francs. On de-

champ bien carré, bien fumé, clos de belles haies vives et cultivé avec soin, le jetait dans un profond

ravissement.

tous les pores.

jours de sa vie.

sant, il le carrait.

Il est de grandes joies.

impôts croissants, les emprunts destinés à solder les déficits, Elle veut que le bienfait de l'éducation et de l'instruction soit partout répandu, et que libres de penser, d'écrire, de se réunir, de s'associer comme bon leur semble, les citoyens fassent partout respecter l'opinion du plus grand nombre, et les intérêts de tous.

Tels sont, d'après ma conviction profonde, les vœux de notre cher et glorieux pays. Impatient du joug de l'arbitraire, jaloux de jouer dans le monde le rôle qui appartient à son génereux esprit, il n'a d'autre aspiration que l'ordre par la liberté. C'est à faire triompher ce principe que j'ai consacré ma vie. Je serais heureux et fier de le défendre encore en tenant d'une

main ferme le drapeau que vous m'aurez confié. Recevez, mes chers concitoyens, l'expression de mes sentiments dévoués.

Jules FAVRE.

M. Brison, co-fondateur du Courrier de Roanne, et président de notre comité électoral, vient d'adresser la lettre suivante à M. Jules Favre. Nous sommes heureux de la mettre sous les yeux de nos lecteurs. Elle définit très-nettement le but que nous nous nous proposons et les moyens d'action que nous comptons employer. — A. M.

A MONSIEUR JULES FAVRE.

MONSIEUR,

l'ai eu l'honneur de vous écrire, au nom des Electeurs de Roanne qui vous ont offert la candidature, pour vous remercier d'avoir bien voulu l'accepter. Je vous disais, dans ma lettre, que cette candidature produirait d'excellents résultats. Je ne m'étais pas trompé:

En effet, sous son influence, nous avons pu créer un journal politique indépendant dans uue petite ville qui possede déjà deux journaux. En d'autres circonstances, il nous eut été bien difficile de réunir, immédiatement, les éléments nécessaires à une publication de ce genre. Aussi je crois devoir vous donner part de cette nouvelle qui intéresse votre patriotisme.

Certes, les pronostics fâcheux n'ont pas manqué de pleuvoir sur notre publication. Nos adversaires ont dit : Ce journal ne vivra pas, ne peut pas vivre. Nous, nous affirmons le contraire et nous l'affirmons énergiquement.

Ce journal vivra parce que, autour de ses fondateurs, se groupe le grand parti démocratises forces, l'organe de ses aspirations politiques.

Ce journal vivra parcequ'il n'est point l'œuvre d'hommes rèvant, comme certains sectaires divagateurs, de gouverner la nation avec des systèmes sortis, tout d'une pièce, du cerveau de penseurs à imagination ardente. Ses fondateurs savent que l'évolution, fait fondamental de la science de la vie des sociétés, montre le progrès s'accomplissant pas à pas, au moyen d'expériences faites inconsciemment autrefois et sciemment aujourd'hui, pour un but nettement

Enfin il vivra parce que sa publication n'est point une affaire de spéculation, mais une œuvre de dévouement, digne à ce titre de l'intérêt général. Il est destiné, sans arrière-pensée de lucre, à commencer, dans notre arrondissement, l'éducation politique de la partie la moins instruite du corps électoral.

Voilà bien des phrases, direz-vous, à propos de la création d'un tout petit journal de province! C'est vrai; mais si le fait est petit. le symptôme est grand. C'est la fumée légère révélant la présence d'un foyer puissant. Là où l'effervescence plus superficielle que profonde d'une certaine époque n'avait rien fondé, la calme résolution de ce jour créera une œuvre uitle et durable.

D'ailleurs, ce fait n'est point isolé: on le voit se produire dans toute la France. Il donne à prévoir la renaissance de bien des choses que certains hommes croyaient ensevelies à jamais... Ce n'était qu'un sommeil, et pendant sa durée il s'est fait dans les profondeurs secrètes de la nation un travail que l'œil des puissants du jour ne voyait pas. A un moment favorable le réveil est venu accompagné de forces nouvelles, comme au matin chez l'homme.

Déjà on peut espérer le rétablissement, dans sa plénitude, du régime parlementaire tant conspué par les partisans d'un gouvernement personnel. Ils avaient oublié, ces hommes, que le régime parlementaire a été la gloire, a fait le bien de la France, et que l'absolutisme aidé du génie des batailles, n'a fait que le malheur de l'Europe. Aujourd'hui, parmi ceux qui l'insultaient le plus, il en est un grand nombre prêt à réclamer son rétablissement comme une planche de salut pour le pays.

Bien d'autres conquêtes se feront ensuite: un principe politique établi, les conséquences logiques doivent suivre, un jour ou l'autre, à travers, bien entendu, les nombreux événements de contingence humaine.

Pour ces conquêtes, il n'est pas besoin, suivant vos propres expressions, de faire appel à la force. La volonté du corps électoral suffit, à la condition toutefois qu'on l'éclaire; mais il importe de se hâter.

Notre petit journal, dans sa modeste sphère, tendra constamment vers ce but. Par ses efforts il méritera l'approbation de tous les amis de la vérité et du droit dans l'ordre politique.

Veuillez, agréer, Monsieur, l'expression de mon profond respect. B. Brison.

- Nous voulons réparer un oubli, commis involontairement par notre municipalité.

Samedi dernier, le feu a éclaté rue du Collége. Les pompes de la ville n'étaient pas encore arrivées sur le lieu du sinistre, que déjà celles du

marron, avait ce qu'il appelait un cabinet d'affaires, et s'occupait de ventes de biens. Ce petit homme mur, à lunettes vertes, frais et poupin, rasé comme un pavé, ayant lemot pour rire et prenant le menton aux jeunesses, était la providence, (à 50 p. 100) de la contrée. Les paysans ne l'aimaient guère, mais pas un n'eut osé dire au cabinet que le bon M. Fouques était un abominable coquin.

Il en avait cuit dans le temps à quelques-uns. Le digne M. Fouques était toujours en règle avec le code, et le plaignant revenait du tribunal battu, sinon content. De plus, les cordons de la sacoche de cuir jaune étaient à jamais tirés pour lui.

Il y avait de quoi réfléchir. Lorque Luc entra dans la cuisine, le chapeau à la Malgre l'air d'indifférence avec lequel il avait main, disant de la porte : Bonjour M. Fouques et la compagnie, le guilleret marchand de biens buvait le vin blanc du matin au bout de la grande table mas-

- Eh! Maitre Tauran! Et comment va la santé, mon homme? dit-il de sa bonne voix. - Bien, monsieur, répondit Luc rougissant de

plaisir, et vous vous portez toujours bien, monsieur Eh! Eh! On se soutient, garçon, on se soutient, Rose! Rose! — Une accorte brunette arriva en trottinant. — Un verre pour maitre Tauran.

— Oh monsieur!. - Sans façons. Là. A votre santé. Ce brave maitre Tauran! Et nous travaillons toujours dur? — Il le faut bien, monsieur.

— Eh! Eh! vous voilà un peu à votre aise maintenant ; la baraque est vieille, mais le champ n'a pas vieilli, lui, eh! eh! la terre, c'est toujours jeune. A propos , que m'a-t-on dit ? Marius vend son coin de pré , bonne terre, eh ! eh ! Ce pré-là arrondirait

joliment votre champ, maitre Tauran.

— Oh oui, monsieur, murmura Luc d'une voix étranglée par l'émotion, c'est même à propos de cela que j'étais venu vous voir. Tiens! tiens! Voyez-vous ca, dit le petit hom-

me en dardant par dessus ses lunettes un regard aigu sur la victime, comme ca se trouve! M. Fouques, dit Luc en prenantson courage

à deux mains, vous me connaissez depuis longdre sa charge... à l'amiable, — matiné d'avocat | temps. Vous savez que je suis un brave homme, qui | sans aiment les vieillards lorsqu'ils ne peuvent plus

ne boude pas devant l'ouvrage, et que le cabaret ne voit pas souvent la couleur de mon argent. Je voudrais acheter le pré de Marius , mais je n'ai que 500 francs et il en demande 1,500; j'ai pensé que peutêtre, vous, si bon au pauvre monde, en prenant hypothèque, vous pourriez...

L'argent est rare, garçon, l'argent est rare. Vous vous figurez , vous autres , ma parole d'honneur ! que je le fais avec les dents. J'aime à obliger. c'est vrai, surtout du brave monde comme toi, malgré que j'y laisse du mien tous les ans, garçon, sans compter l'ingratitude... Mais enfin, j'aime à obliger; on ne se refait pas... Seulement, garçon, il y a une chose dont tu ne te rends peut-être pas bien compte; c'est qu'avec ce gueux de gouvernement l'argent augmente et la terre diminue : timbre , enregistrement, frais d'actes, le diable et son train, le fisc mange tout, tu comprends?

— Oui, monsieur, murmura Luc, qui l'oreille tendue, les yeux équarquillés, ne voyait, suivant expression populaire, que du feu dans les explications de l'ex-huissier et suait à grosses gouttes.

- J'aime à obliger, c'est connu, on ne se refait pas, continuait l'usurier; reviens dans deux heures, garcon, on fera son possible, il faut s'aider entre

Deux heures après, Luc sortait de l'antre, tenant amoureusement pressée sous son aisselle une sacoche de mille francs. Il avait, il est vrai, signé - Luc savait signer son nom — une lettre de change de 1,200 francs à 5 pour 100 d'intérêt par an. Mais qu'est-ce qu'un papier , même timbré , à côté de la terre ? Puis ce n'était qu'une formalité , disait l'excellent M. Fouques qui ne cessait de répéter que ces droits de timbre, d'enregistrement et denotariat étaient des choses terribles à payer. — J'y serai peut-être du mien, garçon, peut-être bien du mien, continuait-il en le poussant vers la porte, mais on ne se refait pas, j'aime à obliger, c'est connu! Lorsque Luc, tout fièvreux, franchit le seuil de

la maisonnette, il entendit des cris et des sanglots. Un triste spectacle l'attendait. Le vieux Tauran, qui avait résisté à deux attaques de paralysie, venait d'être emporté par la troisième.

mandait 1,500 fr. du coin de pré. — Où trouver les mille, ruminait Luc? Mille francs! Un matin, il ne put y tenir: — Allons voir M. Fouques, se dit-il; et prenant sa blouse des dimanches, ses souliers cirés à l'œuf et son bâton ferré,

il s'achemina vers la ville. M. Fouques ex-huissier, — on l'avait forcé à venchemin de fer manœuvrées énergiquement par les employés. avaient circonscrit l'incendie et prévenu un véritable désastre.

Ce n'est pas la première fois que ce fait se présente. Or, les employés de la gare en sont encore à recevoir un remerciment.

Sans doute ils n'ont fait que leur devoir. Mais, à notre époque, les gens qui font leur devoir ne sont pas tellement communs, que ce soit inutile de les en féliciter. — A. MAUDUIT.

A CHACUN SELON SES OEUVRES

Deux candidats sont en présence dans la $4^{\rm me}$ circonscription de la Loire. - M. Jules Favre et

Aux électeurs de choisir.— Mais il importe qu'ils le fassent en toute connaissance de cause.

Aussi publions-nous les votes des deux honorables candidats, sur les neuf principales questions de la dernière législature. Ce petit tableau, aussi impartial que fidèle, est éminemment instructif.

11º Question. — Sureté générale. Le 22 janvier 1864, le Corps législatif vote sur une proposition demandant l'abrogation de la loi de sûreté générale, loi funeste, attentatoire au grand principe de la liberté individuelle, et plus discrétionnaire que la lettre de cachet de l'ancien régime.

M. Jules Favre, votre pour l'abrogation.

M. Dechastelus, vote contre.

2º Question. — Loi sur la presse. Le 4 février 1868, le Corps législatif vote l'article t° de la loi sur la presse, relatif à l'abolition de l'autorisation prialable pour les journaux.

M. Jules Favre vote Pour.

M. Dechastelus est ABSENT au moment du vote. Remarque. - La loi était présentée par le Gouvernement, mais en dépit des restrictions et des entraves, elle était jusqu'à un certain point libérale.

3º Question. — Droit de Réunion. Le 15 mars 1868, plusieurs députés présentent un amendement, demandant que la loi sur le droït de réunion fut rédigée ainsi: article unique : « Les citoyens auront la faculté de se réunir en dehors de la voie publique, sous la condition de prévenir l'autorité municipale, vingt-quatre heures à l'avance. »

M. Jules Favre, vote Pour l'amendement. M. Dechastelus vote contre.

4º Question. - MEXIQUE. Le 10 avril 1865, plusieurs députés proposent un vote désapprobaleur sur cette expédition du Mexique, qui a été l'une des pages les plus tristes de notre histoire, a compromis nos finances, nous a enchaînés dans l'inaction pendant que la Prusse organisait contre nous l'unité de l'Allemagne, et finalement a abouti à l'exécution par les armes de Maximilien, notre allié, et à la folie de l'Impératrice Charlotte.

M. Jules Favre vote contrel'expédition mexicaine. M. Dechastelus vote POUR.

5º Question. — Rome. Le 3 décembre 1867, plusieurs députés demandent à adresser au gouververnement des interpellations au sujet de la seconde expédition romaine qui, en nous aliénant l'Italie, nous a isolés en Europe. La Chambre demande à passer à l'ordre du jour pur et simple.

M. Jules Favre vote contre l'ordre du jour.

M. Dechastelus vote Pour.

6° Question. — Instruction primaire. Le 9 avril 1865, des députés proposent de rendre l'instruction primaire gratuite et obligatoire. C'étaït sanctionner le droit de tous à l'instruction.

M. Jules Favre vote POUR. Dechastelus vote contre.

7º Question. — Armée. Le 15 janvier 1868, la Chambre, sur la présentation du gouvernement, vote la nouvelle loi sur l'armée, loi qui augmente de deux ans la durée du service, et empêche le soldat de se marier avant vingt-sept ans.

M. Jules Favre vote contre. M. Dechastelus vote Pour.

8º Question. - REDUCTION DU CONTINGENT. Le 4 mars 1868, une proposition demandant la réduction du contingent à 80,000 hommes au lieu de 100,000, n'est pas prise en considération. C'eût été

travailler. Du moment où il subvenait à leurs besoins, il se croyait parfaitement quitte vis-à-vis

Luc Tauran, était cité comme un bon fils au pays de Manosque.

Il se laissa tomber sur un bancet resta longtemps la tête dans ses mains. A quoi pensait Luc au milieu des chuchottements et des patenôtres de commères groupées autour du lit funèbre ? - Voilà le père mort, se disait-il, pauvre vieux! il ne souffrira plus... Ces enterrements, ca coûte, et Marius veut quinze cents francs comptant ; si le pré m'échap-pait.... A cette idée une sueur froide inondait son

front, et il pressait la sacoche aux mille francs contre sa poitrine. La mère Tauran, usée jusqu'à la corde et achevée par la mort de son homme, ne devait pas tarder à

le rejoindre. Cinq jours après, on la couchait au

cimetière près de lui, et Luc se disait, le soir, lorsque ses deux sœurs et un de ses frères venus à l'en-

terrement furent partis, qu'il était bien seul dans — Qu'est-ce qui me portera la soupe au travail? ruminait-il au coin de l'âtre. Qui tiendra la maison en ordre? Qui raccommodera les hardes? Une servante. Il faudra la payer. Elle me volera. Si je

me mariais? Luc fat si étonné qu'une pareille idée eût pu surgir en lui qu'il se mit debout comme mû par un ressort. Se marier ! lui , Luc Tauran ! Avoir une femme à lui appartenant.... Quels horizons!

Jusqu'à ce jour . à peu de éhose près , la femme avait été pour lui un mythe, un être de raison. Le travail de bœuf auquel il s'était assujetti et sa passion pour la terre, l'avaient préservé jusqu'alors du libertinage crapuleux qui, dans les campagnes, s'appelle l'amour.

On eût fort embarrassé Luc, arrivé à l'âge da trentc-leux ans, si on lui eût demandé s'il était laid ou beau. Il ne le savait pas, Un tesson detmiroir collé au mur, et où il n'avait jamais pu voir qu'un tiers de son visage, suffisait à sa coquetterie.

Et pourtant le dimanche matin. quand Luc, rasé de frais, en chemise blanche et habit de fêtes, se rendait à la messe, rendez-vous d'affaires au village. pour savoir les nouvelles du pays, plus d'une fille 1 à défoncer, pelleverser et fumer le bienheureux coin

40,000 bras de plus laissés à l'agriculture et aux fabriques.

M. Jules Favre vote pour la réduction. M. Dechastelus vote contre,

9º Question. — Nomination des maires. Le 7 avrli 1865, une proposition est présentée, d'aprés laquelle les conseils généraux et les conseils municipaux devraient nommer eux-mêmes leurs présidents. Il est voté sur ce paragraphe : « Avan toute réforme, les maires doivent être choisis dalns le sein des conseils municipaux, comme ils l'étaient autrefois. »

M. Jules Favre vote Pour l'amendement. M. Dechastelus vote contre.

Et maintenant, électeurs roannais, que la cause est entendue, jugez-la par votre vote. Si vous voulez la continuation du gouvernement personnel avec une chambre dépourvue d'initiative, et approuvant tout au lieu de tout contrôler, votez pour M. Dechastelus. Mais si voulez l'extension des libertés politiques et municipales, la réduction des contingents, l'augmentation du budget de l'instruction publique et la diminution de celui de la guerre, la cessation des expéditions ruineuses et expédients financiers, le gouvernement enfin de la nation par elle-même, votez pour M. Jules Favre.

C'est de l'une électorale que sortiront les nouvelles destinées du pays. — A. MAUDUIT.

Il nous répugne d'initier le public à nos petes affaires personnelles, mais il est certaines choses qu'il importe de divulguer.

Mercredi dernier, j'entre au café Rosier, dans l'intention très-pacifique de prendre une tasse de café. Je m'assoie à une table. Quelques instants après, un personnage, assez gros, entre deux âges, fait irruption dans la même salle.

Il demande je ne sais plus quel journal au maître du café, le Mémorial de la Loire sans doute. Puis, à voix haute : « Je lis tous les journaux, s'écrie-t-il, depuis le Petit Moniteur, jusqu'au Petit Journal. Ça se vaut! Ces journalistes, ils se vendeut tous pour une pièce de cent

L'allusion était directe. Evidemment le monsieur avait l'intention de m'être très-désagréable. Quoique ces insultes ne soient pas de celles qu'on relève, l'aggression était tellement inattendue, que j'eus un premier mouvement de colère.

Mais ce sentiment fit place à une douce béatitude, quand un de mes amis survenant à propos, m'apprit que j'étais en face de M. Favel, avocat et neveu de M. Dechastelus, député sortant et candidat officiel.

Pour que M. Dechastelus et sa famille en soient réduits à de tels arguments, il faut vraie ment que cette pauvre candidature officiellesoit bien malade.

Voilà, pour le chapitre des violences; passons à celui des aménités.

On nous affirme que l'honorable M. Dechastelus vient de faire accorder à la commune de Lagresle, cinq mitte francs pour la maisen d'école, et cinq cents francs pour la Société de secours mutuels.

La bienfaisance — même celle qu'on exerce avec la bourse des contribuables, - est une vertu en temps ordinaire; en temps d'élections, c'est une corruption.

Nous espérons que l'honorable M. Dechastelus démentira au plus tôt le fait qu'on lui impute. respect à la loi. — A. MAUDUIT.

QUE VEULENT LES PARTISANS DE M. JULES FAVRE?

Si vous posez cette question aux maires des communes rurales, aux instituteurs, aux gardes champêtres, aux fonctionnaires de toute taille e de tout format, tous vous répondront infailliblement : ils veulent le renversement de l'empire c'est-à-dire la révolution entraînant a sa suite le

de ferme, rouge comme une pomme d'api, s'était retournée pour le voir, plus d'une pastoure masslue avait soupiré à son intention.

Mais, œillades et soupirs laissaient Luc de glace. La terre, sa maîtresse, l'absordait tout entier.

C'est qu'il était vraiment beau, ce rustre. Les yeux étaient petits, mais vifs ; la bouche aux grosses lèvres roses, grande, mais garnie de trende-deux dents blanches, bien rangées. Les extrémités n'étaient pas ce qu'on appelle de race; mais les épaules étaient larges et la taille bien prise. Le cou de taureau de Luc faisait rêver les bergères au bord des ruisseaux.

- Je ne vois que la Jeanne, la fille de ferme du père Courdouan, qui pourrait faire mon affaire, dit l'orphelin en s'éveillant le matin tout pensif. Elle guigne bien un peu d'un œilet n'a pas dix écus vaillants. Mais c'est sage, hornête, dur à l'ouvrage ; ca couperait un sou en quatre, m'a-t-on dit; en nous forcant tous les deux, nous pourrons acheter de la terre avec la Jeanne.

Luc était un parti inespéré pour la grosse fille de ferme, aussi n'eut-elle pas une minute d'hésitation; il demanda sans barguigner et obtint de même. Un mois plustard, la Jeanne, habillée de blanc, et couronnée de fleurs d'oranger, franchissait triomphante le seuil de la maison Tauran.

Si peu que coûtent à la campagne les enterrements et les mariages, si modestes que soient les noces, il n'est pas de petite dépense pour le pauvre. Luc n'était pas un prodigue, mais enfin on ne se marie pas tous les jours; il est des obligations sociales. Il avait, de plus, acheté et payé comptant le coin de pré de Marius ; mais pour parer à tout cela, il avait fallu faire une seconde visite au bon M.

Comment le joyeux marchand de biens eût-il résisté ? L'obligeance était arrivée chez lui à l'état chronique; il obligea donc Luc aux mêmes conditions ; à ces conditions que M. Fouques appelait de imples formalités.

Ceci se passait dans les derniers mois de l'année 1847. Luc et la Jeanne passèrent leur lune de miel

Si vous leur faites remarquer que bon nombre de ces électeurs sont riches, et se garderaient bien de demander un partage dont le résultat leur serait défavorable; ils vous parleront des citoyens pauvres, groupés autour d'eux. Si vous leur dites qu'un plus grand nombre ne recherchent, et ne peuvent à raison de leur âge, de leur situation, de leurs affaires personnelles, rechercher ni emplois ni honneurs, ils vous répondront — citant même des noms à l'appui — que parmi ces hommes désireux d'assurer l'élection de M. Jules Favre, il en est qui ne sauraient avoir d'autre but que de prendre la place de l'honorable M. Dechastelus. N'essayez pas de les dissuader, vous perdriez votre temps. Ils ne comprendraient pas qu'on puisse, sans ambition personnelle, mettre au service d'une cause juste son intelligence et son activité

D'ailleurs on ne croît plus aux protestations depuis que les fougueux républicains, Billaut Rouher, Baroche et Thuillier ont accepté le mision de défendre le gouvernement personnel.

Ces conservateurs officiels, qui perdraient les meilleurs gouvernements par leur fatale complaisance, divisent les Français en deux catégories les amis et les ennemis ; la première comprend les citoyens disposés à tout approuver ; la seconde tous ceux qui jugent avec indépendance la con: duite du pouvoir.

Nous qui soutenons M. Jules Favre, avec toute l'énergie dont nous sommes capables, nous n'acceptons pas cette qualification d'ennemis. Bien loin d'être révolutionnaires, nous repoussons la violence parce qu'elle ne mène à rion. L'évangile dit : celui qui se servira de l'épée périra par l'épée, et l'histoire est là pour enseigner qu'un mouvement en avant produit par la force est toujours suivi d'un mouvement en arrière. Mais nous voulons de réformes, des grandes réformes.

Nous youlons l'instruction pour tous, non pas cette instruction que l'ou marchande misérablement aux déshérités de la fortune ; non pas cette instruction rudimentaire de nos écoles où l'on apprend simplement à lire et à écrire; mais, suivant les paroles de M. Jules Favre, « cette instruction qui prend les enfants au seuil de la vie, pour en faire des citoyens, et les unir par l'étroite solidarité de l'intelligence, des sentiments et des devoirs. » Nous voulons pour tous, riches et pauvres, bourgeois, paysans et ouvriers, la connaissance des grandes vérités péniblement découvertes par les générations précédentes. Nous voulons pour faconner l'esprit des jeunes générations, des instituteurs instruits, indépendants du pouvoir, relevant directement des pères de famille et du conseil municipal, suffisamment rétribués pour ne pas être obligés comme de nos jours, à chercher la subsistance de leurs familles dans des travaux d'arpentage et d'expertise étrangers à leur profession.

Nous voulons tout cela parce que les peuples comme les individus, ne valent que par l'intelligence et le cœur, et qu'il ne saurait y avoir ni intelligence ni désintéressement là où l'instruction

Nous voulons aussi dans une très large mesure. la réduction de l'effectif de l'armée, qui prive l'agriculture de ses bras, et absorbe la plus grande partie

Nous voulons la diminution des impôts, qui sans cesse augmentant, atteignent aujourd'hui le

chilfre écrasant de deux milliards troiscent millions. Nous voulons la réduction de ces traitements de cent, deux cents, trois cents mille francs, donnés aux receveurs généraux, aux ministres, aux maréchaux, par contre l'augmentation du salaire des cantonniers, des facteurs ruraux, desinstituteurs qui pour un salaire insuffisant accomplissent laborieuement un pénible travail.

Nous voulons ces réformes; et c'est parce que depuis dix sept ans, le gouvernement s'obstine à les refuser, tout en affichant bien haut ses intentions libérales, que nous posons la candidature de M. Un ex-législateur doit donner l'exemple du Jules Favre, l'orateur qui les a réclamés avec le plus d'éloquence et d'énergie.

H. Audiffred.

ORDRE ET DÉSORDRE.

Quand nous revendiquons la liberté et toutes les conséquences économiques qui en découlent, nos adversaires politiques, à bout d'arguments, nous appellent hommes de désordre. Dans sa circulaire aux électeurs du Var, M. Clément

de pré. Cela fait et parfait, le mari alla faire des journées, et la femme, qui tout en défoncant, pelleversant et fumant, avait trouvé le temps de devenir grosse, garda la maison.

La Révolution de février 1848 ébranla la France et l'Europe jusque dans ses fondements et ne fit même pas sourciller les époux Tauran. Qu'importait à ce couple de labour la monarchie ou la république, un roi ou un président? Tout cela passait au-dessus de lui etne le touchait guère. Ce qui intéressait Luc en ce moment, était un jeli champ voisin qui était en vente. Ce champ cut décarré le sien, mais il l'eut

De cette idée d'arrondissement à retourner chezle bon M. Fouques, sa providence ici-bas, il n'y avait qu'un pas pour Luc. Il y songeait sérieuses ment. — Qu-ai-je à m'inquiéter? rêvassait-il: je sais bien que la première échéance est dans quelques jours, mais le bon monsieur n'a-t-il pas dit qu'en refaisant tous les six mois un papier neuf, la formalité comme il l'appelle, ça suffirait ? Eh bien, en allant refaire le papier à la ville je lui parlerai

Un beau matin la lettre de change fut présentée à Luc Tauran en son domicile et parlant à sa personne par Me Bonnin, huissier-audiencier près le tribunal de Manosque.

Avec un homme aussi obligeant que le bon M. Fouques, doublé de l'huissier Bonnin, espèce de furet à figure de fer-blanc, les choses ne pouvaient guère trainer en longueur. Les protêts, assignation, jugement par défaut, commandement, saisie, tombèrent comme la grèle sur le malheureux Tauran, Stupéfié, n'ayant même pas édée d'une défense possible, contre le hourgeois usurier, le pauvre homme était en ce moment l'expression navrante du travail

opprimé par l'usure. Enceinte de sept mois environ, la Jeanne, minée par sa douleur et plus encore par celle de son homme, était alitée depuis une buitaine. On attendait ce jour-là les hommes de loi à la maisonnette. La justice, après avoir vendu la terre et la pauvre maison, venait mettre à l'encan les meubles, les ustensiles, les pauvres hardes. Fou de douleur, | m'a donné vingt écus d'avan, en voilà dix. Tant

partage des biens; ils veulent des emplois et des | Laurier rétablit nettement les faits et donne aux mots leur véritable acception. — A. MAUDUIT.

J'appelle désordre la dictature savamment organisée et distribuée entre le premier et le dernier des fonctionnaires, de manière à déshabïtuer le peuple de toute dignité et de toute initiative.

Dar

pro

s'éc

rul

sa

riei

Bei

les

on

adv

tur

de

pa

su

J'appelle désordre la centralisation à outrance, qui est le fond de notre régime gouvernemental, les conseils munipaux intimidés ou supprimés, les maires subordonnés au bon plaisir des préfets, les gardes champêtres embrigades, le suffrage univer-

Jappelle désordre les armées permanentes et encore plus ce système nouveau de recrutement qui fait main basse sur toute la population valide du pays et la cueille en masse pour la gloire éventuelle

J'appelle l'ordre ce qui est le contraire de tout cela, c'est-à-dire les droits de l'homme et du citoyen dominant et pénétrant tout le système de nos lois, les libertés assurées, les budgets modérés, les impôts directs réduits, les indirects supprimés en tant qu'ils grèvent les objets de première nécessité, les traités de commerce soumis au pays, de telle sorte que, en une nuit et par un fait du prince, le régime économique de la France ne puisse plus être bouleversé; les armées permanentes supprimées, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, l'instruction primaire étendue dans son programme et rendue gratuite et obligatoire ; les élections fréquentes exabsolument soustraites à l'action du pouvoir exécutif; en un mot, j'appelle désordre le gonvernement personnel; j'appelle ordre le gouvernement du peuple par le peuple.

Cela dit, j'imagine que personne ne me reprochera de manquer de franchise ou de clarté, et que, s'il vous plaît de m'honorer de vos suffrages, vous

saurez pour qui vous votez et pour quoi. Et maintenant, levez-vous! unissez-vous! entendez-vous pour une forte action électorale! n'ayez peur de rien, si ce n'est de faire un mauvais choix, députés qu'on mérité!

CHRONIQUE

En ce joli mois de mai, candidats et feuilles nouvelles poussent avec entrain, -- la comédie élèctorale se mèle à l'idylle champètre.

Les arbres se couvrent de promesses; — les candidats aussi. C'est une floraison universelle. Les marguerites étoilent le gazon; les serments émaillent les plates-bandes. On ne saurait faire un pas sans trouver une violette sous l'herbe ou une profession de foi sous une feuille de chou.

Que de surprises charmantes! que d'aimables rencontres! Ici les oiseaux voltigent à travers les branches ; là M. de Chambrun chemine par 1a campagne, au petit trot de son cheval, chargé d'albums et de photographies. Plus loin, le bon M. Noubel, soucieux des besoins des communes, creuse des fosses d'aisances près du pré où les muguets ouvrent leurs clochettes. Ce passant qui abrite sa vertu sous un manteau en caoutchouc, c'est M. le comte de Germiny; ce délicieux brancard pour les morts est l'œuvre du comte Boudet. Fouillez ce poète inoffensif, aux rimes pauvres, il a une petite église dans sa poche; ce bouledogue à face humaine porte sur son dos deux chemins de fer et trois chemins vicinaux. C'est un spectacle enchanteur.

Mais le temps des séductions électorales est passé, et nous craignons bien que les candidats n'en soient pour leurs petits cadeaux. L'électeur est devenu défiant : il commence à comprendre que tout n'est pas pour le mieux dans le meilleur des empires, que les impôts s'aggravent, que les charges militaires augmentent, qu'il n'y a ni confiance au dedans ni sécurité au dehors. Et comme les nécessiés politiques sont pour lui lettres closes, it s'en prend tout naturellement à ses mandataires qui - soit servilité. soit incurie, — ont laissé le pays s'engager dans des aventures aussi périleuses pour notre honneur que pour la fortune publique.

Deux poètes nouveaux errent en lice élec-

assis au pied du lit de sa femme malade, la tête sur les genoux, toute énergie avai al andonné Luc.

La porte s'ouvrit toute grane. — Maître Tauran, les voilà, dit une voix essouflé. Luc se leva pesamment, ocilla un instant comme un homme ivre, et fit entrébûchant quelques

pas à travers la chambre. Tou à coup son œil flamboya sous sa paupière rougi, il bondit vers la muraille et en arracha son fusl..... - Qu'ils viennent donc, nou allons rire, grondat-il d'un voix sourde, en frapant le sol en terre

battue d'un violent coup de cresse.

— Luc, murmura la Jeane d'une voix brisée, mon pauvre homme, que peuxu contre la justice? Les bourgeois sont les bourgels; ils s'entendront contre nous. Si tu fais un malbur, que deviendras-

tu ? Que deviendrais-je ? Que eviendra l'enfant? Luc laissa tomber son fusil buvrit brusquement la porte et s'enfuit. Lorsqu'il revint, la nuit, pâl, boueux, défait, il

vit de loin, les fenêtres de l maison ardemment éclairées ; la porte était entrouprte, il la poussa timidement. Comme au jour de mort des vieux parents, la chambre était pleine commères chuchotant et patenôtrant; sur le lit, dssiné par un drap de toile bise, un cadavre.

La Jeann était morte au coup de marteau du commissaire-iseur, accouchant d'un enfant si pâle, si chétif, d'on l'eût cru mortné s'il ne s'était mis à geindre.

La Madeleine, une bonne veine, qui avait un nourrisson pendu au sein, lui puna le nouveau-né pour compagnon.

- Luc, dit-elle au malheteux, qui regardait tout le monde d'un air hébété c'est trop de malheur à la fois pour un brave omme ; ta pauvre femme est morte, mais j'ai dinit pour deux, et je me charge de donner des coulers à ton pâlot. . . .

Luc revenant de conduire leorps de sa femme au cimetière, alla voir la Meleine. Il avait son bâton ferré à la main et un paget sous le bras.

- Courdouan m'a pris poutarçon de charrue, et

ise, dans la Loire, c'est Tapon-Fougas.

Tapon-Fougas se présente à Roanne et parme la ville de professions de foi. Il a fait un oème héroïque, Renardinos, il est célèbre. dans ses circulaires il passe tout en revue, les Impôts, l'instruction primaire, la poésie, la prose, le peupie qui pleure, et l'homme qui rit. A bas Victor Hugo! Vive Tapon-Fougas!

s'écrie-t-il dans un accès de lyrisme; et sur les ruines de Victor Hugo, il se dresse, brandissant

Tapon-Fougas aura une voix, la sienne; mais rien n'arrète ces apôtres! Voyez Gagne; voyez Bertron. Ils ont cette foi robuste qui transporte les montagnes et conduit à Bicètre. Pendant leur vie on les traite de fous; après leur mort, ils

ont un fauteuil dans l'Olympe. L'administration est si peu renseignée sur ses adversatres, qu'à la nouvelle de cette candidature grotesque, le préset s'est ému; il a ordonné une enquete, les gendarmes se sont mis en campagne. Ils ont mis la main sur une foule d'excentricités et de manvais vers, qui depuis vingt ans couraient les rues et les journaux. Les dossiers de la préfecture en sont encombrés.

Un autre poète fait des siennes, c'est Ponsard. Quoique mort depuis deux ans, il est entrain de révolutionner Paris avec Lucrèce, une pièce du

plus pur classique. Tous les soirs, à l'Odéon, ce sont des battements de mains, des trépignements de pieds, des acclamations enthousiastes. Ce succès vient peut-être de ce que chaque vers consacré au passé, peut s'appliquer au présent. Les nations roulent dans un cercle unique; les mêmes causes amènent les mêmes effets. Ec utez le passage suivant et diles-moi si, pour l'accommoder à notre époque, il y aurait un seul mot à changer: Enfin Rome se meurt, si, par um brusque effort,

Une crise ne vient l'arracher à la mort. Pour la régénérer et lui redonner l'âme, De son orgueil éteint pour rallumer la flamme, Pour qu'elle sente en soi florir sa puberté

Il n'est qu'un seul moyen, et c'est la liberté. Ces beaux vers ont longtemps été prisonniers dans les cages de la censure; aujourd'hui ils s'échappent librement et battent superhement de l'aile. La jeunesse des écoles leur fait fete, oublieuse des querelles romantiques, et plus soucieuse du patriotisme des idées que du clinquant de la forme.

La politique vient de grimper jusqu'aux ateliers des maîtres peintres. Ces asiles heureux, habités jusqu'ici par la belle humeur et l'insouciance, se sont transformés en foyer d'opposition. — C'est Chenavard qui en est la cause. — Chenavard est devenu un drapeau.

Vous connaissez Chenavard; il a du falent, beaucoup de talent; mais c'est l'ange du désenchantement. Vous lui portez une toile

- Hum! hum! dit-il, pourquoi peindre, puisque nous avons Raphael et Rabens? Vous lui demandez son avis sur une statue:

— La plaisante idée , gronde-t-il, de sculpter après Michel-Ange!

Et il ajoute: Mon ami, croyez-moi, faites de l'épicerie; l'épicerie, voilà un métier, un vrai

Le nombre de rapins qui se sont noyés à la suite d'une conversation avec Chenavard, est incalculable. Cela ne l'empêche pas pour son compte de peindre avec acharnement depuis trente ans, et ma foi! on ne peut nier qu'il n'aitfait d'excellentes choses.

Sa dernière œuvre, — la plus soignée de toutes, — était la Fin des religions. — Il l'envoyaau Salon. C'était quelque peu entaché de scepticisme religieux, mais largement concu et traité. Aussi le jury placa-t-il le tableau dans le salon carré, c'est-à-dire dans la salle d'honneur.

Mais une grande dame — peut-ètre l'impéra-

que Luc aura des bras au bout des épaules, l'enfant et toi ne manquerez de rien, Madeleine.

Il serra la main de la brave femine , regarda son petit d'un air sombre et s'éloigna brusquement.

Deux ans se sont écoulés. Nous sommes au premiers jours de l'année 1851 ; Luc était à la ferme Courdouan, ce qu'il avait toujours été, un ouvrier irreprochable. Mais si le travailleur n'avait pas changé, il n'en était pas de même de l'homme. Joyeux, epanoui, bavard, avec une pointe de vantardise, autrefois, depuis le malheur il était devenu sombre il ne parlait guère que par monosyllables. Nul ne l'avait vu rire depuis. La voisine Madeleine pourtant nourrissait et soignait le petit Estève, l'enfant chétif de Luc et de la Jeanne, comme son

propre fils. Un soir, Luc apporta de l'argent à la bonne femme : quoique toujours frèle et pâle , le petit avait meilleure mine, ses joues commençaient à se roser. Il sourit à Luc, qui, assis sur un escabeau, le regardait pensif, et tendit vers lui ses petites mains. Celui-ci-sentît une larme chaude monter à sa pau-

pière. Il se leva brusquement. — Je pars, dit-il, il y a loin d'ici à la ferme. Je reviendrai dans quelques jours. S'il y avait du nouveau, mère Madeleine, faites-moi prévenir.

La nuit était froide, la lune dans son plein inondait de lumière la campagne blanche de givre, les étoiles brillaient au ciel, et le sol durci résonnait sous les soulliers ferrés de Luc, qui, le bonnét de laine tiré bas sur la nuque, marchait à grands pas. — Que pourra faire l'enfant s'il vît? disait le pauvre homme ; il sera toujour f aiblot, il faut être fort pour travailler la terre. Et si je tombais malade? Et

si je mourais? Il serra ses gros poings: — Brigand de Fouques, gronda-il. Il a tué la mère, ruiné le père, il sera peut-être cause de la mort de l'enfant. Ah! si jamais.... patience..... les montagnes ne se rencontrent pas, mais les hommes se rencontrent.

Absorbé dans ses pensées de haine et de vengeance, Luc était arrivé dans le gros bourg, que traversait la route qui menait à la ferme. La gorge serrée, la poitrine en feu, il était dévoré par une soif ardente. L'argent. Le capital que le travail engendre et seul

Jans le Jura, c'est M. Gagneur, le mari d'une | trice — en jugea autrement; et jaloux de lui /ment d'œil, mais un clignement convulsif, furicomplaire, M. de Nieuwerkerke relégua Chenavard à l'extrémité d'une des galeries latérales; s'il n'eût été hors de concours, il eût été bel et et bien expulsé.

De là, colères et récriminations sur les hauteurs du quartier Bréda. Toute la tribu des péintres passe à l'opposition avec palettes e pin-

Les petites causes produisent de grands effets. L'administration a eu tort de bousculer Ghanavard ; il y a des tempêtes sous son crâne.

Chenavard votera aux prochaines élections, et soyez sûr que ce ne sera ni pour les culottes de Darimon ni pour les lunettes d'Olivier.

M. Devinck lui offrirait tout son chocolat qu'il resterait impassible. On ne tient pas compte assez en France de ces blessares d'amour-propre : ce sont les plus cuisantes. On est indifférent à un coup de sabre, or s'irrite d'une piqure d'épingle. — question de tempérament et d'épi-

Et regardez la maladresse de M. de Nieuwerkerke. Il a voulu mettre Chenavard sous le boisseau, et voici que Chenavard émerge en pleine lumière. Tous les journaux ont pris fait et cause pour lui; les critiques ont discuté la Fin des religions avant même de l'avoir vue; le bon bourgeois était impatient de voir s'ouvrir les portes du Salon, pour aller contempler l'œuvre de Chenavard « ce martyr de l'inquisition.» - C'est un vrai succès, un succès avant la

Chenavard est un victorieux, et de plus c'est

L'administration se mordra les ongles de s'être aliéné Chenavard.

Pour finir d'une façon gaie, et sans sortir de la peinture, permettez-moi de vous raconter l'histoire très-authentique du mariage d'un de nos amis, un peintre très connu, très-sympathique, mais dont le cas est trop drôle pour

qu'on puisse ie plaindre. Il va un mois environ, il flanait par la rue de la Chaussée d'Antin. Comme tout célibataire qui connaît ses devoirs, il lorgnait les fenètres, espérant apercevoir quelque frais minois. Son attente ne fut pas trompée. A un balcon du premier étage, accoudée mélancoliquement et se baignant aux rares rayons du soleil, il apercut une charmante jeunefille; leurs regards se croisèrent et soudain la jeune fille fit un clignement d'œil; - ce fut l'étincelle électrique. Le peintre s'en alla ravi et complètement

Lelendemain, il revint, bien entendu, au même endroit. Même regard tendre de de sa part; même clignement d'œil en réponse. Notre Léandre n'y tint plus. 'Il fureta tout Paris, trouva un ami commun qui le présenta à la famille, fil sa demande en mariage dans toutes les règles, et se crut transporté au septième ciel quand, saus hésitation aucune, avec un empressement qui eut fait réfléchir tout autre qu'un amoureux, le père lui poussa sa fille dans les bras, en y joignant une dot très-respectable.

Notez que, pendant les quelques jours de cour préliminaire, les clignements d'œil avaient marché bon train, mais le peintre était jeune, beau garçon, accoulume aux succès faciles; cela lui semblait tout simple.

On signa le contrat et clignements d'entrer en danse. On alla à la mairie, à l'église ; l'œil continuait à battre des entrechats. L'excellent peintre était tout aise, « comme elle m'aime! »

pensait-il. Mais quand on fut dans la chambre à coucher, les clignements devinrent désordonnés. Notre ami plein d'extase, éperdu, songea cepen-

dant à arrêter les frais. - Mignonne, dit-il à sa femme, C'est maintenant inutile. Nous voilà mariés.

Pour toute réponse il eut un nouveau cligne-

Les fenêtres au rez-de-chaussée d'une belle maison blanche, flambaient rouge, un bouchon de houx se balançait au-dessus de la porte d'entrée. Le cabaret de maître Escoffier était célèbre à trois lieues à la ronde.

. Luc s'assit à une table et demanda du vin. A coté de lui, une vingtaine de paysans étaient groupes autour d'un homme, jeune encore, qui portait une barbe longue et blonde. Malgré sa blouse grise, son chapeau de feutre mou, ses sahots, on devinait au premier coup d'œil, le secret de la supériorité de cet homme sur son entourage. Le front large et haut éclatait, l'œil bien ouvert regardait droit en face ; la bouche un peu serrée et le menton vigoureusement accusé accentuaient cetfe figure et lui donnaient un caractère d'intelligence et d'énergie peu communes. L'homme parlait et les paysans l'écoutaient

avec religion. « On nous apprend tous les jours à maudire la Révolution, et quelques-uns de vous, aveugles à ne point voir le soleil en plein midi, se laissent égarer. Votre maire, un magistrat républicain, vous dit que vos pères qui ont fait la grande République étaient des brigands ; le curé ajoute qu'ils sont damnés, et vous vous dites qu'après tout, le maire, qui a fait ses classes, est un bourgeois fort, et que le curé, qui lit du latin, et peut-être même le comprend, en sait plus long que vous. Que les nobles, les prêtres et les hourgeois même insultent la Révolution et la République, je le comprends encore ; mais , vous, vous? les esclaves dont elle a brisé la chaîne, les serfs dont elle a fait des citoyens ; vous à qui elle a donné le droit à la terre que vous engraissez de vos sueurs, et qui ne produisait que pour le maître; vous pour qui elle a confisqué les biens des prêtres et des nobles traîtres à la patrie, qu'étiez-vous avant elle? rien. Qu'êtes-vous depuis elle? Tout.... Le noble et le prêtre ne se releveront pas du coup qui les a mis à bas. En vain l'homme fatal dont, avengles, vous acclamez le nom naguère, a-t-il rouvert l'église devenue magasin à fourrage, et fait de palefreniers et de macons des ducs et des comtes ; noblesse et clergé sont bien morts. Mais savez-vous ce qui vit ? ce qui étrangle ? ce qui a remplacé le despotisme de la naissance et de la religion? c'est

C'était un tic.

A. MAUDUIT.

DEVOIRS DES CITOYENS ÉLECTEURS.

De plus en plus fort s'élève en France un concert de plaintes, témoignage d'un vif mécontentement, indice aussi d'une inquiétude profonde. Chacun se sent atteint dans ses întérêts moraux et matériels; tous aspirent à un prompt changement de situation.

Autrefois quand la Nation souffrait, on disait: « Ah! si le Roi le savait! » Présentement, il faut dire : « Ah! si les Electeurs comprenaient! » Grande est la différence entre ces deux cris de détresse; car alors même que le Roi venait à le savoir, la souffrance publique n'en continuait pas moins, tandis qu'aujourd'hui le suffrage universel mettant la puïssance anx mains de ceux mêmes qui se plaiguent, il leur suffirait de comprendre et de vouloir ensuite, pour que leur situation fût améliorée. Les citoyens-électeurs ne sont-ils pas comme le malade qui a sous sa main le remède par lequel il sera infailliblement guéri, pourvu qu'il se décide à le prendre?

Oui, Peuple, quel que soit le sujet de tes plaintes, fais un retour sur toi-même et tu reconnaîtras que si elles ne sont pas encore effacées, c'est ta faute, ta très-grande faute. Depuis la Révolution de 1848, c'est-à-dire depuis déjà vingt longues années n'es-tu pas le souverain Maêtre? Tout ce qui a été accompli pendant ce temps, ne l'as-tu pas voulu ou laissé faire? Qu'elles soient d'ordre économique, politique ou administratif, ces lois qui excitent tes murmures, n'en es-tu pas l'auteur responsable?... Il est vrai, ce n'est pas toi qu'i les as discutées ni votées. mais ce sont tes mandataires, tes représentants directs, volontairement choisis par toi, agissant en ton nom et pour ton compte. Or, ce que le mandataire fait ou accepte, c'est comme si le mandant lui-même l'avait fait ou accepté, et il en porte toute

la responsabilité. Pourtant, tu te récries. Serait-ce que ta pensée, tes désirs, tes besoins auraient été méconnus par tes mandataires, et qu'au lieu de te servir, ils t'au-

raient sacrifié? Par exemple, ont-ils réduit le lourd impôt d'argent qui, sous les formes les plus multiples, tim-pose de si dures privations? Non, ils l'ont encore ceru. Le budget annuel des dépenses qui était, en 1848, de 1,641 millions de francs, ils l'ont élevé jusqu'à deux milliards trois cent quatre millions cent quarante-trois mille cinquante-quatre fanes pour 1869, sans parler de *l'imprévu*, qui se renouvelle régulièrement chaque année. La dette consolidée. en dehors de laquelle il y a la dette flottante, puis encore les dettes des départements et des villes, s'élevait en 1848 à 203 millions de rentes. Elle est présentement à 365 millions que chaque année l faut prélever sur le produit de ton labeur.

Cet autre impôt que des centaines de mille de tes enfants payent d'une temporaire absorption de leur existence et trop souvent de leur vie même, tes mandataires l'ont-ils allègé? Au contraire, ils l'ont aggravé pour les favorisés qui achètent un remplacant aussi bien que pour les non favorisés qui accomplissent eux-mêmes le service militaire. L'armée permanente comptera désormais cinq cent mille hommes. Tous les citoyens valides qui n'en font pas partie sont incorporés dans la garde mobile. Ce n'est plus qu'à 29 ans et demi que le ciloven est libre du joug de la loi militaire.

Ont-ils songe, tes mandataires, à faire cesser cette inquietude poignante qui etreint la Nation, lui fait appréhender chaque matin une déclaration de guerre qu'elle désapprouverait, paralyse l'indus-trie, le commerce et le capital ? En s'en occupant, ils auraient deplu au Gouvernement : des lors ils s'en sont bien gardes. Il leur eut suffi, cependant, d'une interpellation sur les préparatifs de guerre

De leurs délibérations est-îl sorti, du moins, quelque compensation morale? La liberté de la pensee, la liberté de la Presse, la liberté de réunion, le liberte d'association, la liberté d'élection, depuis si longtemps tenues en charte privée, ontelles été l'objet de leur sollicitude ? Loin de là ; ils les ont renièes, conspuées, et c'est à contre-cœur qu'ils ont admis une bribe de concessions sur la Presse et le droit de réunion.

Serait-ce que le pouvoir de faire leur aurait man-

légitime, au lieu de venir ausecours des travailleurs en detresse, les ronge sous la forme de l'usure. Ainsi vous, hommes de la campagne, vous êtes la proje de l'usure, le malheur, le grand malheur du paysan. Vous avez la passion de la terre, car pour vous surtout la propriété eet le signe d'affranchissement; vous vouler arrondir l'héritage. — Luc avait levé la tête, et, bouche béante, ne perdait pas une parole de l'homme. — Vous comptez sur le travail pour vous libérer, mais la femme ou l'enfant tombent malades, la récolte est mauvaise, il faut payer pourtant, Alors l'usurier — Fouques de Manosque ou un autre — arrive. Pour que vous puissiez manger le blé que vous avez semé, que vous puissiez boire le vin de la vigne que vous avez plantée ; pour que l'usure, pour que les droits detimbre, d'enregistrement et autres exactions fiscales, disparaissent; pour que les octrois et les Gibelous s'en aillent; pour que l'impôt soit réparti équitablement et que l'argent, grace à des banques foncières, soit à la portée de tout le monde ; eh bien ! pour avoir cela, il faut

aimer la Révolution et la République. L'homme se tut, il se fit un grand silence. — Comment s'appelle la grande barbe ? dit Luc à l'un de ses voisins en sortant du cabaret.

- Jean Godfrin.

— Il a un petit bien, qu'il fait valoir, il a été aux _ Est-il riche ! écoles et il est bien aimé ici des ouvriers et des paysans. Le maire, le curé et les hourgeois qui ne l'aiment guère disent que c'est un rouge, un parlageux. C'est un enfant du pays et nous savons, nous, qu'il est brave.

Le lendemain Luc retourna au cabaret. Quelques mois se passèrent. Une nuit il rentra à la ferme avec un sac de cartouches, et un fusil à deux coups portant la balle de calibre. Le père Courdouan vit le lendemain le fusil dans un coin.

— Tu es donc chasseur ? dit-il à son valet. - Oui, maître, voilà l'hiver, les loups vont descendre la montagne. — Les loups ? dit Courdouan étonné, il y a long-

temps qu'on n'en a vu par ici.

— On en verra bientôt, répondit Luc. .

qué? Il n'en faut rien croire. Le Corps législatif n'a qu'à vouloir. Si on faisait mine de lui refuser ce qu'il indique, il n'aurait qu'à avertir nettement qu'il votera contre le budget ou seulement contre telle section du budget. A l'instant il serait obéi, car nous ne supposons pas que, par une violation flagrante de la constitution actuelle, on entreprît de passer outre.

Peuple, la période électorale est ouverte. Si tu comprends ta dignité, ton droit, ton intérêt, tu casseras aux gages ceux de tes mandataires qui t'ont

Est-ce pour toi une tâche si difficile? (1)..... -

Antilde MARTIN.

M. DURUY SE RAVISE.

On se souvient que le Corps-législatif, il y a un mois à peine, rejeta un crédit de 250,000 fr. demandé par l'opposition pour améliorer les retraites des instituteurs primaires. M. Duruy combattit vigoureusement cette proposition, émanée de gens à idées subversives.

Or ce même M. Duruy, dans un rapport inséré au Journal officiel, annonce cette semaine qu'il est en mesure de consacrer 300,000 fr. au même

D'où vient ce revirement subit? Comment se fait-il, demande le Siècle, que la dépense déclarée impossible lorsque la moitié de la chambre désirait l'inscrire au budget devienne praticable lorsqu'on lui donne l'apparence d'un don

gratuit du pouvoir personnel? Quel est le chapitre du ministère de l'instruction publique si richement doté qu'on en puisse distraire 300,000 francs sans nuire au service ordi-

A cette question le Réveil se charge de ré-

«On prendra 300,000 fr., dit-il, aux instituteurs et aux institutrices en exercice pour les donner aux invalides; on dépouillera du nécessaire des malheureux déjà réduits à la portion la plus congrue, pour jeter une aumône inefficace à ceux qui les ont précédés dans cette carrière ingrate de l'instruction, et que l'âge et les infirmités en ont chassés. Ou bien on diminuera le nombre des professeurs et des écoles. Assurément, rien n'est impossible à M. Duruy; cependant, il paraît difficile, à moins d'augmenter son budget d'autant, qu'il ajoute 300,000 fr. à un chapitre sans les retrancher sur un autre. Mais les infortunés auquel le secours s'adresse n'en accepteront pas moins avec reconnaissance le bien imprévu qui leur arrive, et, après avoir dépensé en pétitions et en sollicitations, en voyages et en démarches, le double de la somme qui leur sera accordée, ils seraient bien ingrats s'ils ne s'empressaient pas de voter comme un seulhomme pour le candidat du gouvernement.-Fr. Favre. Il suffit de présenter les faits, le pays jugera.

A. MAUDUIT.

UN CANDIDAT OFFICIEL DANS L'EMBARRAS.

Voici une histoire toute récente, et qui nous vient en droite ligne du grand-duché de Gerolstein. C'est un témoin digne de foi qui nous l'a racontée.

Ce grand-duché, inconnu il y a quelques années et maintenant à la mode, jouit de tous les bienfaits l'une sage administration. Il a un grand-duc, des ministres, des sénateurs, des préfets, des gardeschampêtres. Les députés sont dociles ; le peuple paye bien. S'élève-t-il quelques murmures, le maréchal du Palais brandit son sabre sur un air d'Offenbach, et vite tous les fronts se courbent et tous les dos s'inclinent.

C'est le pays modèle; les fonctionnaires sont dévoues, zeles , majestueux ; ils ne reculent devant aucune place, se résignent à toutes les croix. Ils sont si vigilants pour le maintien de l'ordre public, qu'ils ne regardent pas à la dépense et mettent volontiers deux mille sergents de ville en ligne contre trente émeutiers.

Quand ils se trompent, ce n'est jamais en con-

(1) Extrait d'une brochure sur les élections de

Le quatre décembre au soir, le cabaret de maître Escoffier regorgeait du monde. Debout sur une table la carabine à la main, Jean Godfrin, haranguait les paysans, qui, les uns armés de fusils de chasse, les autres de fourches, les autres de faux, se pressaient autour de lui. L'homme à longue barbe, était pâle, ses yeux jetaient des flammes :

- La Constitution est déchirée, disait-il d'une voix vibrante, nous sommes trahis; le Président qui avait jure devant Dieu et devant les hommes fidélité à la République, a viole ses serments. Les Républicains sont entassés dans les casemates, le sang coule comme l'eau dans les rues de Paris. La France entière se lève. Ici le département est déjà debout ; les chess montagnards sont à leur poste, le rendez-vous général est aux Mées ; Aillaud (de Volx) nous y attend. Aux armes ! et maudit soit le lâche qui ne se lèvera pas aujourd'hui pour défendre la République et la Liberté!

- Godfrin, nous te suivons, crièrent les paysans en brandissant leurs armes ; la République ou le

Luc, sans dirs un mot, sortit du cabaret, et s'achemina vers la ferme, de toute la vitesse de ses jambes. Tout le monde était encore debout. Maître Coudouan, devant un grand feu de fagots, causait avec les valets de la ferme.

Luc alla droit à sa soupente, décrocha son fusil et prit sa sacoche à balles. - Où vas-tu, à cette heure avec ton fusil, Luc?

dit le fermier en le voyant ainsi équipé. - A la chasse, maître. Les loups sont descendus, et, franchissant le seuil de la porte, il s'enfonça dans

Un quart-d'heure après, il rejoignait la colonne insurgée qui avait fut halte à la porte du bourg. - Luc, je t'attendais! dit Jean Godfrin.

. Aux Mées, sous le commandement suprême d'Aillaud (de Volx), la lutte fut sanglante, acharnée. Godfrin tomba crible de balles à la première decharge. Luc se battit comme un lion et fut fait pri-

sonnier, couvert de blessures. Deux mois plus tard, il paraissait devant la commission mixte. Fouques de Manosque étiat un des

naissance de cause. Aussi, au lieu de leur en vou- les salons se vidaient peu à peu ; le ministresous de l'année dernière, j'en voyais le bout! loir, se contente-t-on de sourire. — Un exemple s'obstinait dans son cabinet. Prenant enfin une Mais point. Il faudra que je paye quatre francs entre mille ; le ministre des finances songea dermerement à réaliser des économies : or tout en songeant, il fit cette remarque que la direction des douanes et celle des contributions indirectes étaient réunies dans une seule main, et que c'était un cas flagrant de cumul. Ce fait admis, il sépara aussitôt les deux directions. Au lieu d'un seul directeur-général à 25,0000 fr. d'appointements, l'état de Gerolstein en eut deux au même taux.-Mais quand on est dans la voie des économies, on ne s'arrète guères. On appliqua la même réforme aux provinces; on sépara les deux services, doublant ainsi le personnel. Bref, si le grand-duché s'en tire à moins d'un million, ce sera miracle.

Mais revenons à notre histoire. Il paraît qu'à Gerolstein la période électorale vient de s'ouvrir, et que là c'est un peu comme chez nous. Toutes les ambitions sont en présence et se démênent à qui mieux mieux. Les uns y vont de la langue, les autres de la poche. On voit des ouvriers lutter contre des millionnaires, et des hommes d'Etat aux prises

avec des chocolatiers.

L'un de ces derniers avait échoue lors de la précédente session; il ne s'en était jamais consolé; jour et nuit il révait de prendre une revanche éclatante. Mais son adversaire n'était pas le premier venu; c'était un ex-ministre, un historien célèbre, un des orateurs les plus éloquents de la chambre; quoiqu'il appartint à l'Opposition, il avait le grand art de se faire écouter de la majorité; on se défiait des surprises de sa parole, et pourtant l'on suivait

Que fit le chocolatier? Désireux de vaincre, il voulut battre son rival avec ses, propres armes, avec la popularité.

Or en ce même moment le Grand-Duc cherchait de son côté à devenir populaire; il essayait de mettre la main sur des mesures libérales, et cela de la meilleure foi possible. — Il appela donc son ministre de l'Intérieur et lui ordonna de préparer un décret relatif à la suppression des livrets d'ouvriers. — Mais, sire, lui objecta celui-ci, souvenez-vous qu'en la deuxième année de votre règne, votre garde des sceaux en a fait un éloge à tout

- C'était un sot, riposta le bon duc, allez:

Et le ministre s'en alla, et les expéditionnaires sous ses ordres commencèrent à rédiger le fameux décret, remuant plumes, papiers et paperasses. Notre chocolatier eut vent de la chose. C'était

un malin. Il se rendit au ministère, et ayant demandé une audience au ministre : - Excellence, lui dit-il, permettez-moi de vous

féliciter de la suppression sublime due à votre seule initiative. L'Excellence s'inclina, quoique sachant le con-

traire mieux que personne. — Mais , poursuivit l'adroit fabricant, il est indispensable que votre Excellence se mette en rapport avec les ouvriers, leur explique tout l'avantage de cette mesure. Quand ils connaîtront votre sollicitude à leur égard, nul doute qu'ils ne traduisent leur reconnaissance en votant pour le gouvernement....

— Et pour toi, murmura l'Excellence. — Tenez! dit le chocolatier qui s'échauffait, il me vient une idée.

- Vrai!

- Oui, vous donnez dans quelques jours une grande soirée. Eh bien! faites moi délivrer une quinzaine d'invitations en blanc. Je vous aménerai la fine fleur de mes ateliers. vous leur parlerez; je me charge du reste.

Le ministre sonna, remit à l'industriel les quinze invitations demandées, et celui-ci partit, l'ame

joyeuse et la tête haute.

Où alla-t-il ? nul ne le sait au juste; d'aucuns ont prétendu qu'au sortir du ministère il alla aux carrières d'Afrique, anciens fours à chaux situés hors de la ville et servant de repaire aux mendiants et vagabonds de toutes nuances. Un chroniqueur de la Gizette de Hollande affirme même que le lendemain on le vit entrer dans les magasins de confections du Beau jardinier, à la tête de quinze individus à mine sinistre et couverts de haillons; mais ce fait historique ne sera jamais bien éclairci.

Quoiqu'il en soit, le soir du grand bal ministériel, à l'heure où les danses étaient le plus animées, on fit tout à coup silence ; les quadrilles restèrent suspendus en l'air ; les yeux se remplirent d'étonnement. Le chocolatier venait de faire irruption dans les salons, à la tête de ses quinze invités. Les habits étaient flambant neufs; les mains avaient des gants; mais quelles têtes! et quels pieds!

Le ministre fit bonne contenance et s'avança, souriant et la bouche en cœur.

- Mes amis, commença-t-il ;.....

- Tu peux bien nous dire: messieurs; interrompit l'un des quinze ; quoique tu sois ministre, nous te valons bien. L'Excellence ne voulut pas en entendre davan-

tage et s'enfuit dans son cabinet, avec l'intention de ne plus en sortir.

Le chocolatier était mal à son aise ; les remords venaient ; il parqua sa bande dans un coin, et essaya de parler livrets ; mais on ne l'écoutait

- C'est tout ce qu'on boit ici, disait l'un. — Rien sur le zinc, disait l'autre.

Le chocolatier fit un signe, et les domestiques en culottes de satin et en bas de soiel se précipiterent chargés de plateaux.

Pouah! fit la bande d'une seule voix, du sirop de groseille, de l'orgeat! sommes-nous malades ? on se moque de nous; du vin , du bordeaux, du champagne, où nous cassons tout.

On apporta du bordeaux ; ils lui trouvèrent un gout de petit bleu; On apporta du champagne ; ils prétendirent que

c'était de la piquette.

Après avoir bien bu, ils demandèrent des pipes, le chocolatier ne savait plus où donner de la tête.

témoins à charge. Condamné à la déportation , Luc mourait moins d'un an après, à l'île du Diable à

Quoique bien soigné par sa mère Madeleine, le petit Estève était resté pâle et chétif; surpris un jour par la neige en gardant les troupeaux dans la montagne, des bergers le trouverent mort de froid. Le bon monsieur Fouques est président de la société de Saint-Vincent de Paul, membre de la fabrique et candidat officiel au conseil général. Il a été décoré l'année dernière.

Eug. RAZOUA.

Paur paraître dans le prochain numero la CONFESSION DU SERGENT.

résolution héroïque.

— Mes enfants, leur dit-il à voix basse, le ministre est un grigou, venez chez moi: il y a de quoi boire et manger.

Et il mena la bande chez lui, et il fit servir un magnifique souper, et ils mangèrent tant et ils burent si bien, qu'ils se répandirent ensuite par les rues, en criant: à bas le ministre! vive le

Et voilà comment, aux prochaines élections du grand-duché de Gérolstein, quinze voix affirmeront que le meilleur chocolat n'est pas le chocolat A. MAUDUIT.

Nous recevons de l'un des fondateurs du Rappel, la lettre suivante que nous nous faisons un plaisir d'inserer. Inutile de la faire suivre d'aucun commentaire. Nous nous contentons d'applaudir à cette rentrée en lice de cinq vaillants champions de la liberté. — A. Mauduit.

A Monsieur le Rédacteur en chef du Courrier de

Monsieur et cher Confrère,

Les rédacteurs de l'Evenement de 1848, Charles et François-Victor Hugo, Auguste Vacquerie et Paul Meurice, fondent aujourd'hui, avec leur ami Henri Rochefort, un nouveau journal, que Victor Hugo, son parrain, a nommé B: Rappel

Ils viennent vous prier d'accueillir fraternellement dans les rangs de la grande presse démocratique ces recrues, qui sont un peu des vétérans.

La vaillante légion, dont vous êtes, et qui a pour drapeau la liberté, est bien assez forte pour sa bonne guerre. Nous ne demandons à combattre qu'aux ailes, en tirailleurs, armés à la légère, armés de la satire, de la comédie, de la fantaisie, armés du rire:

Il y en a déjà de ces escadrons volants, de bien brillants, de bien alertes; il n'y en a pas, ce nous semble, qui appartienne à la démocratie pure. Nous serons, nous, des rieurs sérieusement convaincus. Nous rirons, en ce temps-ci, de beaucoup de choses, et des plus graves, des plus respectées, principalement des plus redoutées, mais nous ne rirons pas

L'Evenement de 1848 battait la charge. Il allait bien! toujours en avant, toujours visé, entamé souvent : il avait en 1851 à la Conciergerie six rédacteurs sur six; il était criblé de condamnations et d'amendes; supprime un vilain jour, il reparaissait le lendemain sous le titre : l'Avinement du Peuple; il est mort au champ d'honneur, le 2 dé-

Eh bien, la mort ne nous a pas corrigés. Nous ressuscitons. Nous ressuscitons, comme dans la ballade, et nous battons tout ce que nous pouvons battre: le rappel.

Votre ardente et généreuse attaque contre cette Jéricho, la Réaction, ne haïra pas de nous laisser mêler au son puissant de ses clairons la note gaie, vibrante... et utile du tambour.

Recevez, Monsieur et cher confrère, notre salut fraternel. Paul MEURICE.

VARIETES

LETTRE

DE CLAUDE LAVAL A M. DECHASTELUS.

Sur les impôts payés par le canton de St-Symphorien au profit de la plaine du Korez.

Je suis un petit cultivateur des montagnes. Je ne fais pas de politique et pour cause, car je ne comprends rien à la vôtre. Vous avez beau me l'expliquer dans vos discours (je ne parle pas de vous en particulier, monsieur, mais des Députés en général), je n'y vois plus clair, ni notre curé non plus, qui pourtant prêche quasi aussi bien que vous autres. J'en aurais long à vous demander sur les affaires que vous traitez à Paris et principalement sur cette conscription nouvelle qui me taquine en diable. Mais nous remettrons à en causer à l'automne, pourvu cependant que cette annoe vous reveniez au pays, car on disait à l'autre marché que vous avez des lois si difficile à faire, que vous n'en pou-

Pour aujourd'hui, je veux, avec votre permission, vous écrire un petit mot seulement touchant l'augmentation des impôts dans notre canton, afin qu'on les diminue, si c'est possible, l'année prochaiue.

Pour les quatre contributions, monsieur, j'en suis, bon an mal an, pour mes 100 francs. L'année dernière on m'a demandé deux francs de plus que d'habitude pour le département. J'ai payé les yeux fermés; cette année quatre francs et demi de plus, toujours pour le département. J'ai encore payé, car e'est force. Mais j'ai interrogé à droite, à gauche, celui-ci, celui-là et j'ai fini par savoir que ces quatre francs et demi sont pour creuser un canal dans la plaine du Forez. Ce canal fournira de l'eau aux propriétaires de là-bas, qui avec de mauvais champs feront d'excellents prés. Et c'est très bien pour eux. Mais c'est injuste pour nous, car personne, à nous, ne nous donne de l'eau quand nous voulons faire des prés. Nous allons la recueillir à grand peiue au pied des montagnes sur la lisière des bois, fort loin quelquefois, et l'amenons après beaucoup de travail dans des réservoirs où le soleil de juillet souvent n'en laisse guère. Et cependant les petits cultivateurs sont nombreux dans nos montagnes, tandisque dans la plaine abondent les gens à châteaux ayant de grands domaines et de nombreux troupeaux, nobles, savants, riches et puissants assez pour trouver toujours le moyen de se faireaider par les autres.

Encore, mon bon monsieur, si avec mes quatre francs et demi de cette année et mes quarante | ces qu'on promet.

Mais point. Il faudra que je paye quatre francs et demi en 1868, quatre francs et demi en 1869, autant en 1870, autant en 1871, puis un peu moins, mais pas beaucoup moins, jusqu'en 1874. Alors on fera le compte. Si on trouve à vendre assez d'eau du canal pour payer ce qui restera dù, on ne nous demandera plus rien. Mais supposez que le canal ne produise guère, il nous faudra payer si longtemps que nous ne serons jamais libérés, payer jusqu'en 1901, époque à aquelle le remboursement, de l'emprunt devra être terminé.

Payer pendant trente ans pour faire les prés des autres, c'est dur, allez, pour nous qui avons tant sué pour créer les nôtres!

Voici le compte que l'on m'a donné par écrit, l'autre jour. Vous qui avez fait vos classes, monsieur, vous me direz s'il est juste.

Il paraît que ce n'est pas un seul, mais deux canaux qu'on veut établir dans le Forez. L'un destiné à l'assainissement est évalué 1,850,000 francs. Le département doit en payer le tiers, soit 308,333 francs. En calculant sur les impôts de 1865, la part de l'arrondissement de Roanne dans cette dépense serait de 70,310 francs et celle de notre canton de 8,795 francs, laquelle avec l'amortissement ferait plus que doubler en trente ans. De cette somme, je vous passe quittance. Il faut bien s'entr'aider entre voisins, et si, en faisant un sacrifice, nous pouvons assainir la plaine du Forez et en chasser la fièvre, ma foi! j'en suis aise. Que diable! On est chrétien et il n'y a personne parmi nous qui veuille la mort des gens.

Mais faire des prés aux gens du Forez, leur payer de notre argent un canal d'irrigation, c'est autre chose!

Ce canal vôté par le Conseil général en 1862 et autorisé par une loi du 23 mai 1863 couterait, d'après le projet, 8,690,000 francs. Ce serait un bien beau travail, mais c'est une bien grosse somme. On se contente pour le moment de faire la première partie estimée à 4,450,000 francs, sur lesquels la part du département serait de 3,337,500 francs. Si cette somme était payée tout d'un coup, l'arrondissement de Roanne devrait y contribuer pour 754,415 francs et notre canton pour 94,631 francs. N'ayant point en caisse cet argent et devant l'emprunter pour le rendre en trente ans, ce sera pour le département 200,000fr. environ par an et pour 6,265 francs, en sorte qu'au bout de 30 ans notre canton aura payé 187,950 frans.

M. le préfet Sencier, qui était un bien brave homme, monsieur, car il a réformé mon fils, M. Sencier disait en 1863 que le département de la Loire était le premier dans lequel on employait l'argent du budget à faire un canal d'irrigation. En effet, monsieur, cela ne s'était jamais vu, que, pour faire des prés à quelques propriétaires d'un arrondissement, on prit dans tout un département l'argent de tous les contribuables dont beaucoup sont de petits patentés, sans un pouce de terre au soleil; cela ne s'était jamais vu et,

espérons-le, ne se verra plus,

Je ne suis pas un politique comme vous, monsieur, mais je sais ce que vaut l'argent. Voici, à part moi, le compte que je faisais: 6,265 francs par an! Mais ce serait de quoi, dans notre canton, exempter plus de deux conscrits à chaque tirage, au moins quatre-vingts hommes en 30 ans, lesquels travaillant comme j'ái travaillé, défricheraient bien des mesures de bois et feraient pousser bien du blé. 6.265 francs par an! Mais si, ce que je ne crois pas, cet argent était chez nous de trop, supposez qu'au lieu de l'employer à faire les prés des autres, on le plaçat à honnête intérêt, nous nous trouverions au bout de nos trente ans avec un capital de près de 200,000 francs, que nous saurions bien utiliser dans notre canton, ne fût-ce qu'à payer, pour y mettre le bon Dieu plus à l'aise, cette pauvre église insolvable de Régny. 6,265 francs par an, voyez-vous, ce n'est pas pour nous une bagatelle.

Je sais bien, monsieur, que les ingénieurs et les administrateurs ont dit que le canal du Forez ne couterait que quarante mille francs d'entretien par an, qu'à partir de 1875 il produirait assez pour faire face à ces quarante mille francs, au payement du personnel qui sera employé et an service des intérêts et de l'amortissement de la somme empruntée pour le creuser. Jo sais bien qu'ils ajoutent qu'à partir de 1901, on pourra employer à d'autres améliorations dans les arrondissements de St-Etienne et de Roanne le produit de la vente des eaux du canal. De ce dernier point je ne m'occupe pas. Des promesses réalisables dans trente ans ne sont pas un engagement bien lourd à tenir pour les administrateurs qui le font, ni une perspective bien consolante pour les administrés qui le reçoivent. C'est le régime de l'espérance à perpétuité. Quant au premier point, quant au produit que le canal doit donner en 1875, nous aimerions à penser qu'il sera aussi satisfaisant qu'on l'annoncé. Mais personne ne le croit. Vous ne le croyez pas vous-même, vous l'avez dit assez souvent. Et! ma foi j'y crois encore moins que vous, moi qui pourtant à votre exemple et sur la foi de vos vôtes, croyais aussi ferme qu'en Dieu à la solidité des Mexicains!

Si on avait cru à l'avenir de votre canal, Monsieur, comment les grands propriétaires intéressés du Forez ne l'auraient-ils pas fait euxmêmes avec ou sans subvention? Et qui vous empécherait vous tous, messieurs du Conseil général qui êtes si riches, de monter une compagnie, e est la mode, de vous inscrire à la tête comme gérants et de placer, grâce à la confiance qu'on a en vous, toutes les actions? L'exemple des canaux que j'ai entendu citer et celui du canal de Roanne que j'ai vu (ce dernier beau-coup plus favorisé que le futur canal du Forez, car il portait bateau, servait pour le transport des marchandises, vins, grains, bois, cotons, charbons, pierres à chaux et à platre), ces exemples ne me permettent pas de croire aux bénéfi-

Dans tous les calculs des administrati des ingénieurs, il n'y a qu'une chose cer c'est qu'on nous prend notre argent pour cre un canal d'irrigation dans le Forez, et que n serons condamnés dans notre pauvre canto payer pendant trente ans 6,265 francs par pour faire la fortune des grands propriétaires d la plaine.

Que ceux qui sont propriétaires dans la plaine se réjouissent, nous le comprenons. C'est leur interet. Mais nous, qu'y gagnons nous? Si nous y gagnons quelque chose, dites-nous le, de grace, dites-nous le et nous payerons de bon

Bien que je ne sois qu'un pauvre cultivateur, monsieur, j'espère que vous ne ferez pas la sourde oreille à mes questions et que vous me répondrez un mot. Si vous ne pouvez vous-même parce que vous avez trop d'occupations ou pour toute autre cause, envoyez-moi une réponse de votre secretaire, et au lieu de la confier à la poste, mettez-la dans le journal de Saint-Etienne. Beaucoup chez nous ne sachant pas lire l'écriture, ce sera bien plus commode pour faire circuler vos explications.

J'aurais bien d'autre choses à vous dire, monsieur, mais ce sera pour un autre jour et pour une autre lettre. Il pleut; mes foins mouillent. Il faut que je courre les mettre à couvert. Je n'ai pas de grandes prairies, et le département

ne me donne point d'eau pour en faire d'autres. Il y a bientôt quarante-cinq ans, mon bon monsieur, qu'étant notaire, vous passâtes mon contrat avec ma pauvre défunte Marie-Jeanne. Vous en souvenez-vous? Je n'avais pas grand, chose alors. J'ai prospéré depuis, grâce à Dieu, non pourtant comme vous. Mais les grandeurs ne doivent pas vous faire mépriser le père Laval. Et je ne sais si cela vous produit le même effet qu'à moi. A présent que je suis vieux (nous sommes du même age et il nous faudra bientôt céder la place à d'autres; en prenant des années on ne devient pas bon), à présent que je suis vieux, je me souviens avec plus de plaisir du temps et des hommes de notre jeunesse. Il me semble que cela me rajeunit.

Vous m'honoreriez beaucoup, monsieur, si en passant à la Croix-Blanchet, vous veniez trinquer avec moi. Croyez, en attendant, au respect de votre très-humble et très-obéissant serviteur.

J.-M. Claude LAVAL. De la Croix-Blanchet.

St-Just-la-Pendue, 30 juin 1867.

CHRONIQUE INDUSTRIELLE.

Le Havre: Louisiane très-ordinaire 143 f. les 50

Rouen: files chaines 26 suivant marque se vendent de 4 f. 30 à 4 f. 50 le kilos. A Rouen , à Mulhouse comme à Roanne le prix

des tissus ne varie pas depuis quelque temps.

A Roanne on a vu peu d'acheteurs cette semaine.

MERCURIAGES ET ETAT CIVIL Nous publierons, à partir du 16 juin, les Mercuriales, et le relevé de l'État civil.

Le Girant et Imprimeur : B. Auclerc.

Rue des Bourrassières, 20, à Roanne (Loire). Assortiment de chapeaux feutres et soie, cha-

peaux de paille pour hommes, femmes et enfants. Réparations en tous genres, Blanchissage de chapeaux de paille.

PEYRARD FABRICANTS DE BILLARDS, Près la Gare, à Roanne.

Prévient le public, qu'il a dans ses magasins, quantités de billards neuf. Modèle nouveau, et d'occasion.

Billards d'occasion à prix réduit, garantis.

FABRIQUE DE LIQUEURS, VINS ET SPIRITUEUX EXPOSITION UNIVERSELLE, PARIS-1867. Exposition de St-Etienne (Loire), 1868. MÉDAILLE D'HONNEUR.

Spécialité de Vermouth.

CHERMETTE - CLÉMENT

Cours Persigny, à Roanne (Loire), maison à Thizy (Rhône).

LITERIES, TOILERIES, BACHES, SACS.

Maison GRANGENEUVE-PULIN, actuellement rue Ste-Elisabeth, 62. Transféré, rue du Collége, 42, angle de la rue du Canal, à Roanne (Loire).

> CARNETS DE BLANCHISSAGE à la papeterie

THOLLY

Rue du Collége, à Roanne.